



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens en ce **25^e jour du mois de février 2016**, à 18h30 heures sous la présidence du maire, Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : MM Rémi Whittom
Christian Grenier
Alain Delarosbil
Frédéric Delarosbil
Hébert Huard

Absence : Madame Gina Samson

Est également présent, Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 18h35 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2016-02-39 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Autorisation de tenir un appel d'offres pour un gestionnaire de projet
5. Autorisation de tenir un appel d'offre auprès de laboratoire de contrôle de qualité
6. Autorisation de tenir un appel d'offre pour les services en téléphonie et internet
7. Acquisition et installation de serrures numériques et d'alarmes
8. Paiement honoraire juridique
9. Autorisation contractuelle pour inspection en génie
10. Appel pour une entreprise en relation humaine
11. Modification de la date de l'assemblée régulière du mois de mars 2016
12. Période de questions
13. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

Adoption unanime

2016-02- 40 4- AUTORISATION DE TENIR UN APPEL D'OFFRES POUR UN GESTIONNAIRE DE PROJET

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac a obtenu les autorisations requises sur le règlement d'emprunt portant sur le projet du complexe sportif de Paspébiac;

CONSIDÉRANT QUE la ville peut enclencher le processus de conception, de planification et de réalisation dudit projet;

CONSIDÉRANT QUE la ville doit prévoir l'embauche d'un gestionnaire de projet pour l'ensemble du projet;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** que les membres du conseil municipal mandatent la direction générale de procéder à un appel d'offres afin de pouvoir répondre aux différentes dispositions des ministères impliqués dans le projet du Complexe sportif et que la ville puisse assurer un suivi rigoureux sur l'ensemble des phases de conception, planification et réalisation du projet.

Adoption unanime

2016-02-41 **5- AUTORISATION DE TENIR UN APPEL D'OFFRE AUPRÈS DE LABORATOIRE DE CONTRÔLE DE QUALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac a obtenu les autorisations requises sur le règlement d'emprunt portant sur le projet du complexe sportif de Paspébiac;

CONSIDÉRANT QUE la ville peut enclencher le processus de conception, de planification et de réalisation dudit projet;

CONSIDÉRANT QUE la ville doit prévoir l'octroi d'un contrat pour assurer le contrôle de la qualité des produits et des matériaux qui seront requis pour la réalisation du projet du Complexe sportif;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** que les membres du conseil municipal mandatent la direction générale de procéder à un appel d'offres afin de pouvoir répondre aux différentes dispositions des ministères impliqués dans le projet du Complexe sportif en regard du contrôle et de la qualité de la réalisation du projet du Complexe sportif.

Adoption unanime

2016-02-42 **6 - AUTORISATION DE TENIR UN APPEL D'OFFRE POUR LES SERVICES EN TÉLÉPHONIE ET INTERNET**

CONSIDÉRANT QUE la ville possède différent niveau de services téléphoniques et de liens Internet;

CONSIDÉRANT QUE la ville souhaite établir un service plus efficace et moins onéreux en téléphonie et internet;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac devra renouveler ses services en téléphonie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** que les membres du conseil municipal mandatent la

direction générale en collaboration avec le service d'urbanisme de procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services téléphoniques et liens internet afin de pouvoir actualiser l'ensemble desdits services pour l'ensemble des besoins de la ville.-

Adoption unanime

2016-02- 43

7- ACQUISITION ET INSTALLATION DE SERRURES NUMÉRIQUES ET D'ALARMES

CONSIDÉRANT QUE la Maison des Citoyens a été l'objet de vandalisme;

CONSIDÉRANT QUE la ville a requis un estimé pour l'actualisation de serrures et d'un système d'alarme;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** que les membres du conseil municipal mandatent la direction générale et le service des finances et de la trésorerie de procéder à l'octroi d'un contrat avec la Serrurerie La Clé d'or pour l'installation de serrures numériques et d'un système d'alarme pour un montant global et maximum de trois mille sept cent quatre-vingt-douze et quatre-vingt-quatre cents (3 792.84\$) avant les taxes applicables.

Adoption unanime

2016-02-43

8- PAIEMENT HONORAIRE JURIDIQUE

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac devait répondre à une procédure judiciaire engagée en 2009 par la firme Jaffa;

CONSIDÉRANT QUE les parties se sont fait entendre en cours supérieure et que la cause est terminée;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** d'autoriser le service des finances et de la trésorerie a versé les honoraires de la firme St-Onge & Assels imputable au dossier soit un montant de neuf mille sept cent quarante-sept dollars et cinquante cents (9 747.50\$) avant les taxes applicables.

Adoption unanime

2016-02- 44

9- AUTORISATION CONTRACTUELLE POUR INSPECTION EN GÉNIE

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac est en démarche pour obtenir les sommes requises pour pallier aux déficiences de certains travaux du Centre culturel et de la Maison des Citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la ville se doit de présenter un rapport professionnel sur lesdites déficiences;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** d'autoriser le service des Finances et de la Trésorerie à accorder contractuellement à Investigation Marcel Leblanc pour un montant de six mille dollars avant les taxes applicables.

Adoption unanime

**2016-02-46 10- APPEL D’OFFRE SUR INVITATION POUR UNE
ENTREPRISE EN RELATION HUMAINE**

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la ville de Paspébiac pour assurer l’embauche d’un mécanicien opérateur d’engin de chantier;

CONSIDÉRANT QUE la ville doit assurer les règles d’intégrité et de non-discrimination;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** d’autoriser le Service de la Trésorerie et des Finances d’accorder à M. Gilles Duguay, spécialiste en formation et évaluation, le mandat d’accompagner la direction générale dans le processus d’embauche d’un mécanicien et opérateur de chantier pour le service Technique et de la Qualité de vie de la ville de Paspébiac pour un montant maximum (1000\$) de mille dollars.

Adoption unanime

**2016-02- 47 11 - MODIFICATION DE LA DATE DE L’ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE DU MOIS DE MARS 2016**

CONSIDÉRANT QUE la ville tient les assemblées régulières de son conseil municipal les deuxième lundi du mois ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et adopté à l’unanimité de rectifier la date annoncée pour le mois de mars, c’est à dire que la réunion régulière du conseil se tiendra le lundi 14 mars, plus tôt que le lundi 7 mars tel qu’inscrit au procès-verbal de l’assemblée du 9 novembre 2015.

12- PERIODE DE QUESTIONS

2016-02-48 13 – LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que la séance soit levée. Il est 9h35

Paul-Arthur Blais, maire

Paul Langlois, greffier